

RÔLE DES CHARGÉS DE PROJET DES TERRITOIRES DES RUISSS LAVAL, SHERBROOKE, MONTRÉAL ET MCGILL

Contexte

Les chargés de projet assurent le soutien au déploiement du Plan ministériel sur les troubles neurocognitifs majeurs (TNCM) pour chacun des territoires des RUISSS des universités Laval, Sherbrooke, Montréal et McGill.

Mandat

Le chargé ou la chargée de projet agit à titre de spécialiste de l'offre de service en TNCM pour le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et pour la communauté. Il ou elle occupe cette fonction de façon exclusive.

Son bassin de desserte correspond à celui d'un réseau universitaire de santé et de services sociaux (RUISSS) sous la responsabilité des centres d'excellence et des instituts universitaires. La portée du mandat s'inscrit dans tout le continuum de soins et de services sectoriels et intersectoriels.

Lors de leurs interventions au sein des établissements, les chargés de projet agissent en tant qu'acteurs provinciaux pour partager leur expertise, leur réseau, les outils et les procédures disponibles dans le cadre du Plan ministériel sur les TNCM.

Les chargés de projet catalysent et soutiennent la concertation entre tous les partenaires par la transmission et l'échange d'informations claires, précises et fondées sur des données probantes. Plus spécifiquement, les rôles suivants leur sont assignés :

- Participer à l'élaboration des orientations ministérielles sur les TNCM et de leur guide de mise en œuvre, en fonction des constats effectués dans les milieux;
- Tenir à jour leurs connaissances des différentes lois et politiques relatives aux TNCM (INESSS, Agence de la santé publique du Canada, centres de recherche, etc.);
- Être à l'affût des données probantes, des veilles scientifiques et des meilleures pratiques à l'échelle nationale et internationale;
- Soutenir des projets de recherche sur les TNCM et y participer.

Axes d'intervention

1. Soutenir et accompagner les équipes des CISSS et des CIUSSS, les ressources territoriales et les partenaires communautaires dans l'exercice de leurs rôles respectifs pour la mise en place du Plan ministériel sur les TNCM, afin de favoriser les meilleures pratiques cliniques et organisationnelles.
2. Diffuser des informations et des connaissances pertinentes au déploiement des activités auprès : des CISSS ou CIUSSS, du MSSS, du comité consultatif ministériel sur les TNCM, des RUISSS, de l'INESSS, des équipes de recherche, etc.
3. Soutenir les activités cliniques dans une perspective de rehaussement des compétences auprès des :
 - ressources territoriales;
 - équipes SCPD;
 - cliniques de cognition;
 - communautés de pratique.

Représentation et participation à différents comités

Provinciaux

- Rencontres bimensuelles des 4 chargés de projet provinciaux et de la conseillère du MSSS
- Comité consultatif ministériel sur les TNCM

Régionaux

- Tables vieillissement de chaque RUISSS regroupant les répondants d'établissement et les chargés de projet locaux (si applicable) des CISSS ou CIUSSS
- Communautés de pratique régionales et provinciales

Locaux

- Comités de pilotage de chaque CISSS ou CIUSSS
- Tables locales de coordination de professionnels ou de partenaires

Autre : Tout comité et toute activité permettant de développer et de transférer des connaissances, de faire l'état d'avancement des travaux ministériels TNCM et de rehausser les initiatives, les pratiques et les outils cliniques, tels que :

- Activités d'échange et de partage sur les meilleures pratiques cliniques ou organisationnelles;
- Conférences, colloques et congrès;
- Projets de recherche;
- Etc.

Concertation

- Déterminer les structures de concertation en place ou à instaurer pour traiter des enjeux de TNCM;
- Susciter la participation des partenaires concernés en matière de TNCM et faire en sorte de les associer aux structures de concertation;
- Soutenir les tables de concertation locales et territoriales qui traitent des enjeux liés aux TNCM;
- S'assurer de la mise en œuvre et du suivi des orientations ministérielles;
- Participer activement à la structure de soutien et de coordination des ressources territoriales.

Information, sensibilisation et formation

- Déterminer les besoins en matière d'information, de sensibilisation des partenaires du milieu et des acteurs du réseau;
- Orienter les partenaires du milieu et les acteurs du réseau vers les ressources les plus pertinentes;
- Planifier et organiser le déploiement d'activités renouvelées en ce qui a trait à l'information, à la sensibilisation ou à la formation des partenaires de la communauté et des acteurs du réseau, favorisant ainsi la mobilisation et l'implication de tous;
- Participer et organiser des activités de réseautage.

Trajectoires de services

- Cibler et recommander des actions prioritaires, repérer des lacunes observées ou des obstacles à la continuité des services pour dégager des pistes de solution concertées lorsque des modifications sont requises dans les trajectoires;
- Proposer, lorsque pertinent et nécessaire, des ententes de collaboration, de référencement et d'échange d'informations avec les partenaires et l'établissement pour favoriser la continuité et la complémentarité des services.

Profil recherché

- Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de la santé, humaines ou sociales ou dans toute autre discipline pertinente à la fonction;
- Avoir trois (3) années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi;
- Posséder une bonne connaissance des TNCM, de l'organisation des services de la communauté et du RSSS;
- Posséder les habiletés professionnelles requises pour comprendre les enjeux complexes et les diverses répercussions afin de prendre les meilleures orientations et actions possible;
- Posséder les habiletés relationnelles et un leadership favorisant la mobilisation de diverses parties prenantes dans une relation de partenariat efficace;
- Être sensible aux réalités des personnes vivant avec un TNCM et de leurs proches;
- Connaître et utiliser des méthodologies de recherche et d'analyse;
- Faire preuve d'autonomie, de souplesse, d'agilité organisationnelle et être centré sur les résultats;
- Posséder une tolérance à l'inconnu ainsi qu'à des contextes en mouvance et en changement;
- Détenir de l'expérience en coordination constitue un atout.